No. 12.

ETAT des droits payés au receveur-général sur les émissions de billets de banque, conformément à l'Acte 31 Vic., chap. 11, durant l'année expirée le 30 juin 1879.

——	Montant.
	$ cts.
Montant des droits perçus de la Banque du Peuple, Frédéricton, N.-B, jusqu'au 30 avril 1879	1,505 68
do do de Saint-Stephen, Saint-Stephen, jusqu'au 30 avril, 1879	1,347 35
Total	2,853 03

J. M. COURTNEY,
Deputé du ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 3 janvier 1880.